

La « violence symbolique »

(Texte très légèrement modifié -présentation- à des fins pédagogiques)

Dans l'histoire des définitions successives de la « violence symbolique » qu'a proposées Pierre Bourdieu, il me semble qu'on peut repérer deux sources. (...)

A- Les unes sont issues des travaux sur le système scolaire. *La Reproduction* s'ouvre ainsi par une véritable théorie de la violence symbolique. « Le terme de violence symbolique qui dit expressément la rupture avec toutes les représentations spontanées et les conceptions spontanées de l'action pédagogique comme action non violente [s'est] **imposé pour signifier l'unité théorique de toutes les actions caractérisées par le double arbitraire de l'imposition symbolique (1), en même temps que l'appartenance de cette théorie générale des actions de violence symbolique (qu'elles soient exercées par le guérisseur, le sorcier, le prêtre, le prophète, le propagandiste, le professeur, le psychiatre ou le psychanalyste) à une théorie générale de la violence et de la violence légitime**, appartenance dont témoignent directement la substituabilité des différentes violences sociales et indirectement l'homologie entre le monopole scolaire de la violence symbolique légitime et l'exercice légitime de la violence physique » (*La Reproduction*, Bourdieu et Passeron).

Dans « Espace social et genèse des classes » (1984), Pierre Bourdieu définit l'État comme « détenteur du monopole de la violence symbolique légitime », capable d'imposer l'ensemble d'évidences partagées qui sont constitutives du sens commun. **Alors que, dans *La Reproduction*, la définition de la violence symbolique est polarisée sur ceux qui l'exercent, dans *La Noblesse d'État* (1989), elle est focalisée sur ceux qui la subissent : « La violence symbolique est cette forme particulière de contrainte qui ne peut s'exercer qu'avec la complicité active — ce qui ne veut pas dire consciente et volontaire — de ceux qui la subissent et qui ne sont déterminés que dans la mesure où ils se privent de la possibilité d'une liberté fondée sur la prise de conscience. »** Les autres définitions sont issues des travaux d'ethnologie kabyle, dont on sait qu'ils ont servi de base à l'analyse de la domination masculine.

B- Celle qui est proposée dans les *Méditations pascaliennes* marque une inflexion par rapport à celles qui sont associées aux travaux sur l'école. **Si la définition reste focalisée sur les dominés, elle explicite le mécanisme de leur**

adhésion et insiste désormais sur l'incorporation des schèmes de perception : « La violence symbolique, écrit-il, est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la structure de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle ; ou, en d'autres termes, lorsque les schèmes qu'il met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier ou pour apercevoir et apprécier les dominants (élevé/bas, masculin/féminin, blanc/noir, etc.) sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés, dont son être social est le produit », *Méditations pascaliennes*, 1997. Et c'est cette définition qui prévaut dans *La Domination masculine* : « J'ai toujours vu dans la domination masculine, et la manière dont elle est imposée et subie, l'exemple par excellence de cette soumission paradoxale, effet de ce que j'appelle la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance ou, plus précisément, de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du sentiment », écrit Pierre Bourdieu dans le « Préambule » de *La Domination masculine*, 1998.

Gérard Mauger, « Sur la violence symbolique », in Hans-Peter Müller et Yves Sintomer, *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, 2006

(1): « Toute action pédagogique (AP) est objectivement une violence symbolique en tant qu'imposition, par un pouvoir arbitraire, d'un arbitraire culturel. L'AP est objectivement une violence symbolique, en un premier sens, en tant que les rapports de force entre les groupes ou les classes constitutifs d'une formation sociale sont au fondement du pouvoir arbitraire qui est la condition de l'instauration d'un rapport de communication pédagogique, i.e. de l'imposition et de l'inculcation d'un arbitraire culturel selon un mode arbitraire d'imposition et d'inculcation (éducation).

(...)

L'AP est objectivement une violence symbolique, en un second sens, en tant que la délimitation objectivement impliquée dans le fait d'imposer et d'inculquer certaines significations, traitées, par la sélection et l'exclusion qui en est corrélative, comme dignes d'être reproduites par une AP, re-produit (au double sens du terme) la sélection arbitraire qu'un groupe ou une classe opère objectivement dans et par son arbitraire culturel. »

Extrait de: Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *La reproduction. Éléments pour un théorie du système d'enseignement*, 1970.